

« Le Bulletin Scoléo » n°15

Infos à destination des associations de parents d'élèves, des secrétariats et responsables d'établissements. SEPT>DEC 2013

BIS REPETTA...

... à croire que les familles adorent la rentrée, elles s'y recollent tous les ans. Tout comme Scoléo d'ailleurs qui est plus que jamais à vos cotés.

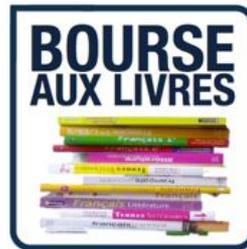
> D'abord parce que vous êtes toujours plus nombreux (établissements, associations de parents d'élèves et familles) à adopter une ou plusieurs de nos initiatives; + de 1000 établissements scolaires représentant environ 420 000 familles.

> Ensuite parce que la circulaire du Ministère de l'Éducation nationale du 30 mai 2013 invite -enfin- établissements, associations de parents d'élèves et familles à mettre en place des groupements d'achat dans chaque établissement. Cette circulaire délivre un satisfecit à toutes les associations de parents d'élèves qui adhèrent à Scoléo depuis des années pour soulager financièrement et simplifier la rentrée des familles.

> Mais aussi parce que les galères familiales et scolaires sont par nature itératives. Chaque année, Scoléo apporte une réponse originale et pérenne à une nouvelle galère : pour 2013/2014, il s'agit de la Bourse aux livres.

BONNE RENTRÉE.

Nouveauté rentrée 2013 : La Bourse aux livres, nouvelle plateforme très attendue, a été développée en étroite collaboration avec les associations de parents d'élèves. Elle a pour vocation d'apporter une solution de bourse aux livres aux associations de parents d'élèves pour qui l'organisation d'une telle opération est devenue trop lourde ou dans les établissements où rien n'existe.



un dispositif sur internet, clé en main et gratuit qui permet aux familles d'un même établissement de vendre et d'acheter entre elles leur lot de manuels scolaires

Comment ça marche ?

- L'association de parents d'élèves s'inscrit en contactant le 04 72 17 02 64 ou sur scoleo.fr. C'est gratuit. Elle indexe sur scoleo.fr l'ensemble des listes de livres de chaque classe avec un système très simple (record 3 minutes 12 secondes pour une classe de 6ème, à vous de jouer)
- Une fois les listes de livres indexées, les familles sont informées par email de la mise en place du dispositif et vendent et/ou achètent entre elles les livres d'une année sur l'autre

Les + pour les associations de parents et les établissements :

- Proposer une solution très économique aux familles sans avoir la charge de l'organisation d'une telle opération
- Très simple et gratuit à mettre en place

Les + pour les familles :

- Pouvoir vendre leurs livres et racheter les suivants en même temps
- Adopter le système le plus économique qui soit avec la garantie de pouvoir revendre automatiquement leurs livres à la fin de l'année.

BILAN RENTRÉE 2013 **96,1% DE FAMILLES SATISFAITES**

Opération fournitures scolaires

Bis repetita aussi pour l'Opération Fournitures.

L'indicateur de satisfaction augmente cette année en particulier sur l'amélioration de la solidité des colis et la mise en place de nouveaux services colissimo (dont les service So-colissimo et Point Relais), un SAV plébiscité.

Sondage réalisé auprès de 43 627 familles ayant commandé leur liste rentrée 2013.

Scoléo, c'est :

- + de 1000 associations de parents d'élèves adhérentes représentant plus de 420 000 familles partout en France
- Tous les dispositifs sont mis en place à l'initiative des associations de parents d'élèves de chaque établissement, c'est gratuit et toujours aussi simple.
- En 2013, le Fonds initiatives Scoléo a soutenu financièrement plus de 700 associations de parents d'élèves à travers des dons ou des opérations « colis de solidarité » pour les familles en difficultés financières.
- 9 dispositifs actifs : 1> L'Opération Fournitures Scolaires, 2> les étiquettes personnalisées, 3> Clés perdues Clés retrouvées 4> Bag-éo! 5> La Boutique (blouses, réassort, articles pour gauchers, stylos,...) 6> ScoleoPratique : le site de petites annonces familiales et scolaires (baby sitting, covoiturage, bourse aux affaires d'occasions : calculatrices, aux affaires de sport, aux instruments de musique) 7> StopAlcoolAdo 8> Stop aux poux 9> **Nouveauté rentrée 2013** : La bourse aux livres

+ d'info sur www.scoleo.fr



Co-voiturage
organisez vos
conduites scolaires

Et si le covoiturage scolaire était LA bonne réponse?

Face à l'augmentation du coût de l'essence et au temps consacré quotidiennement par les familles aux conduites scolaires, Scoléo mise sur son dispositif covoiturage domicile/école pour aider les familles.

Le principe : mettre en relation les familles dans chaque établissement pour co-organiser les conduites scolaires

Ce service unique en France repose sur 3 idées-clés :

1 – Gain de temps et d'argent : 73% des trajets domicile/école se font en voiture. La distance moyenne est de 5 km. En réalité, le parent parcourt 20 km/j avec les allers-retours. Et cela pèse sur le budget et les emplois du temps des familles :



En terme financier : 5,57 €/j (base : Renault Scenic Diesel, litre gazole à 1,43€). Soit sur une année scolaire de 163 jours : 908 €. Et ce uniquement pour les conduites scolaires.



En terme de temps : chaque jour, c'est plus d'1 heure qui est mobilisée entre le trajet, la dépose, l'attente des enfants à la sortie, etc. A la fin de l'année, cela représente + de 163h, soit un peu plus de 4 semaines de travail.

2 - La sécurité :

Les annonces Scoléo se font entre parents d'un même établissement, donc entre familles identifiées. Les annonces ne sont visibles qu'entre parents inscrits. Un internaute non inscrit ne peut pas accéder au service.

Le covoiturage, c'est aussi moins de voitures à proximité des écoles.

3 - La simplicité du covoiturage Scoléo : comment ça marche ?

L'association de parents d'élèves s'inscrit auprès de Scoléo (c'est gratuit) et met en place le dispositif en 1 clic. Les parents s'inscrivent gratuitement sur www.scoleo.fr, visualisent immédiatement sur une carte les autres familles utilisatrices du service proches de chez eux. Elles peuvent alors se contacter.

Recommandation :

Ne jamais oublier que les enfants des autres ont des habitudes et des comportements différents de nos enfants : ouverture ou fermeture précipitées des portes, mise en place des ceintures, sensibilité, etc.



Ras-le-bol des Affaires Perdues

Opération lancée avec le soutien des associations de parents d'élèves et des directions d'établissements pour réduire la quantité d'affaires perdues par les enfants à l'école.

FAMILLE MARTIN
En cas de perte
06 07 08 09 10

PAUL MARTIN
ASTHMATIQUE
> VENTOLINE

JEAN DUPONT
CM1
LES CHATAIGNIERS

Le principe : mettre à disposition des familles des étiquettes personnalisées pour marquer toutes les affaires de leurs enfants

L'opération « Ras-le-Bol des Affaires Perdues » est mise en place à l'initiative des associations de parents d'élèves (c'est gratuit).



Les avantages de cette initiative :

- **Pratique pour tout marquer :** vêtements, trousse, stylos, livres, affaires de sport, lunettes, carte de transport, boîte à pique nique...
- **Étiquettes économiques :** 14,95 € TTC pour 150 étiquettes personnalisées, port compris.
- **Étiquettes résistantes** au lave-linge, au sèche-linge et au lave-vaisselle
- **Étiquettes astucieuses :** elle colle sur toutes les surfaces et sa taille est adaptée à tous les supports (3 cm x 1,3 cm)
- Ce dispositif bénéficie du Fonds Initiatives Scoléo, qui participe de 1 euro par lot d'étiquettes commandées au profit de l'association de parents d'élèves adhérentes.

Recommandation :

Mettre son nom et son numéro de téléphone portable. Quand c'est perdu, c'est beaucoup plus facilement retrouvé!

Associations de parents
d'élèves, secrétariat
pour adopter Scoléo,
c'est simple,
c'est gratuit :
Contactez Scoléo
au 04 72 17 02 64
qui vous mettra en contact
avec le parent-Scoléo
de votre région.